



SM pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa (SMAGEA) (Siren : 256204256)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Esquermes
Arrondissement	Saint-Omer
Département	Pas-de-Calais
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	21/11/2003
Date d'effet	21/11/2003

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Alain MEQUIGNON

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Maison du papier
Numéro et libellé dans la voie	15 Rue Bernard Chochoy
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	62380 ESQUERMES
Téléphone	03 21 88 98 82
Fax	03 21 12 02 19
Courriel	smageaa@smageaa.fr
Site internet	www.smageaa.fr

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	227 120
Densité moyenne	116,97

Périmètres

Nombre total de membres : 5

- Dont 5 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
62	CA du Pays de Saint-Omer (200069037)	CA
62	CC de Desvres-Samer (200018083)	CC
59	CC des Hauts de Flandre (200040954)	CC
62	CC du Haut Pays du Montreuillois (200069235)	CC
62	CC du Pays de Lumbres (246201016)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 4

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau <i>Réalisation de toute étude en lien avec l'entretien et l'aménagement des cours d'eau Travaux d'entretien réguliers des cours d'eau Travaux de protection des berges, de gestion des atterrissements Travaux de restauration, d'aménagement et de gestion écologique et piscicole sur les milieux aquatiques Travaux de lutte contre les espèces végétales invasives Travaux et aménagements visant à la protection des berges. Sont notamment visés les travaux et aménagements suivants : pose de clôture, aménagement d'abreuvoirs, mise en protection des berges et plantations.</i> - GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer <i>Réalisation de toute étude ou de tous travaux (réduction ou atténuation) en matière de prévention et de défense contre les inondations pour mettre en oeuvre une stratégie d'aménagement du bassin versant de l'Aa; Etudes, entretien, gestion et restauration des Champs d'Inondation Contrôlée; Etudes, travaux et gestion des ouvrages de lutte contre les inondations par ruissellement et débordement de cours d'eau et utiles à la protection du bâti contre les inondations (notamment désordres hydrauliques locaux et hydraulique douce); Au titre de la défense contre les inondations: définition, études, travaux, gestion et entretien des aménagements hydrauliques.</i> - GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines <i>Réalisation des études et travaux de restauration hydromorphologique des cours d'eau; Etudes et travaux pour l'aménagement des ouvrages en vue de restaurer la continuité écologique et le transport sédimentaire; Etudes, travaux entretien, gestion et restauration des zones humides, écosystèmes aquatiques; Contribution à la lutte contre les rats musqués à l'échelle du bassin versant.</i> - Autres actions environnementales <i>Animation de la CLE du SAGE de l'Audomarois; Animation des actions concertées de mise en oeuvre du SAGE; Etudes globales (amélioration des connaissances, définition d'actions) et expérimentation dans le cadre du SAGE; Animation, communication, sensibilisation sur les enjeux du SAGE auprès des différents usagers dont sensibilisation pédagogique.</i> Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)